

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

SÉRIE DE RAPPORTS TECHNIQUES

N° 41

# RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL

## Règlement N° 2 de l'Organisation Mondiale de la Santé

*Adopté par  
l'Assemblée Mondiale de la Santé  
le 25 mai 1951*

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

PALAIS DES NATIONS

GENÈVE

AOUT 1951